CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E146562** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2014

Raison sociale : MARLIER CHAUFFAGE CLIM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/01/2026

Capital : 100 000

8 RUE ALBERT EINSTEIN
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 80308054800024

Siret : 803 080 548 00032

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2133565-1-50

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011281141304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011281141304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 48 65 35 29 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
GROUPE MARLIER (912 354 214) / MARLIER ADRIEN BAPTISTE PRÉSIDENT

Site Internet : www.marlierchauffageclim.com

E-mail : compta@marlierchauffageclim.com

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 990 046 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	21	02/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 17:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.